



Campagne de sensibilisation du grand public aux rôles du pastoralisme et à la présence des chiens de protection dans les troupeaux domestiques

Message d'information

Public destinataire : les pratiquants d'activités de pleine nature

Troupeaux et chiens de protection Quelques réflexes à adopter

« Lors de vos activités de pleine nature en montagne ou dans des zones de pâturage de faible altitude, vous pouvez rencontrer un troupeau domestique et voir surgir un gros chien blanc. C'est un chien de protection, aussi appelé Patou. Il a pour seule fonction de dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau. Il représente pour les éleveurs et bergers une aide précieuse pour la protection de leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs et de chiens divagants. Le patou fait partie intégrante du patrimoine pastoral français.

Pour prévenir tout conflit éventuel avec ce chien, adoptez quelques réflexes simples et essentiels :

- contournez largement le troupeau quand cela est possible, évitez de le traverser,***
- en présence d'un chien, restez calme, arrêtez-vous le temps qu'il vous identifie, ne le caressez pas, ne faites pas de gestes brusques,***
- si vous êtes en vélo, descendez-en et marchez à côté,***
- tenez votre chien en laisse.***

La montagne et les zones de pâturage sont des espaces à partager entre ces différents utilisateurs. Respectez le patrimoine, la tranquillité des animaux et le travail des éleveurs et bergers.

Retrouvez tous ces conseils dans les différents points d'information touristiques ».

Plus d'infos sur www.loup.developpement-durable.gouv.fr

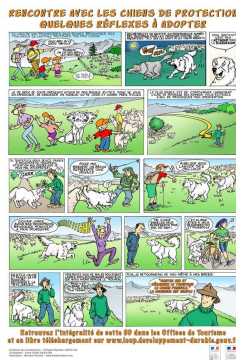
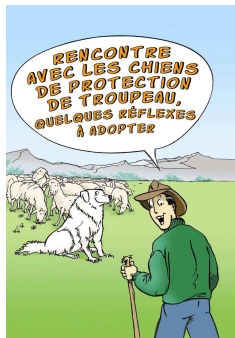
Des panneaux de signalisation sont positionnés sur les aires de pâturage



Anciens panneaux



Nouveaux panneaux 2011



Brochure pédagogique et affiche BD grand public disponible dans les offices de tourisme



Chien de protection –patou (photo : PN Mercantour)



Chien de protection et troupeau domestique (photo : PN Mercantour)